

LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA DÉFENSE

Le ministère des Armées vous propose un parcours innovant de découverte des armées, de l'esprit de défense et de la citoyenneté ainsi que des pistes d'orientation professionnelle et d'accès à l'emploi, et ce quel que soit votre lieu de résidence !



ÉVEILLER À L'ESPRIT DE DÉFENSE

en complément de l'enseignement de défense

- participer à des journées portes-ouvertes des armées
- participer à un stage de 3^e dans une unité militaire
- intégrer un centre cadets de la défense
- (enseignants) créer une classe de défense
- participer à un rallye citoyen



DEVENIR CITOYEN

- effectuer sa IDC et télécharger ses documents (majdc.fr)

- découvrir des lieux de mémoire <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr>
- participer au SNU et en particulier à la journée défense et mémoire nationales (JDM), puis réaliser une mission d'intérêt général Défense (MIG) (snu.gouv.fr)

- participer à une activité alliant sport et mémoire avec *Aux sports jeunes citoyens* !



ÉTUDIER ET SE FORMER

- choisir un parcours d'excellence dans un lycée de la défense sur Parcoursup
- trouver son stage ou apprentissage ou un contrat armées jeunesse <https://www.stages.defense.gouv.fr>
- intégrer une grande école de la défense



S'ENGAGER

- au service militaire volontaire ou au service militaire adapté (pour l'outre-mer) pour s'insérer professionnellement
- au ministère des Armées comme civil (en poussant la porte d'un CIRFA)
- intégrer la réserve reservistes.defense.gouv.fr
- réaliser un service civique au ministère des armées (service-civique.gouv.fr)
- effectuer une préparation militaire d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale

Parcours de citoyenneté : une étape clé pour les jeunes !

La **Journée Défense Citoyenneté (JDC)**, **dispositif obligatoire**, intervient à partir de 16 ans, après que le jeune se soit fait recenser en mairie. Dans le cadre du parcours de citoyenneté, il vient après l'enseignement de défense. Le ministère des Armées, qui opère cette journée, renforce la dématérialisation et la simplification des démarches tant pour les mairies que pour les jeunes via le site majdc.fr.



Rendez-vous sur majdc.fr



Collectivités labellisées Terre de Jeux : participez au programme *Aux sports jeunes citoyens* !

Aux sports jeunes citoyens (ce sont des événements co-organisés avec le ministère des Armées dans le cadre des **Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024** : relais mémoriel, exposition sport mémoire, escape game, course sous l'égide du Bleu et de France, pour des jeux mêlant sport, travail de mémoire et citoyenneté !



AUX SPORTS JEUNES CITOYENS!

Voir la vidéo



Service militaire volontaire

Le **Service militaire volontaire (SMV)** offre aux jeunes Français de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi la possibilité d'**apprendre un métier ou d'acquérir une première expérience professionnelle** dans l'un de ses 7 centres. Avec 82 % de taux d'insertion, il est une solution reconnue pour l'insertion durable des jeunes dans l'emploi.

Plus d'informations sur le-smv.org

Si vous résidez outre-mer, rendez-vous sur le-sma.com

